

"Décloisonner, rééquilibrer, dynamiser", ou, L'ascenseur et l'escalier

Autor(en): **Peverelli, Jean-Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 10

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Décloisonner, rééquilibrer, dynamiser » ou l'ascenseur et l'escalier

d'autre des frontières, mais aussi pour les entreprises et bureaux helvétiques travaillant dans d'autres pays européens ou pour les entreprises et bureaux européens qui prendront pied sur le marché suisse.

Si la SIA parvient à faire accepter ses normes comme l'une des bases au moins du travail des commissions européennes de normalisation, elle assurerait à nos architectes et à nos ingénieurs un avantage important et évident : d'emblée formés et éduqués pour faire le pas vers l'Europe, ils s'imposeraient plus aisément sur le marché national comme sur le marché international.

Les normes modernes tiennent compte des matériaux actuels, des techniques récentes de mesure ou de calcul ; elles ne vont pas dans les détails, elles restent à l'essentiel ; elles ne tiennent pas à donner l'illusion que tout peut être réglementé ; elles laissent au contraire à l'ingénieur ou à l'architecte une bonne part de responsabilité et un large champ de créativité. Et c'est bien cette idée de créativité qu'il s'agit de faire entrer dans l'entreprise européenne de normalisation.

Ni conservatisme, ni paresse

Chez nous, parfois, le conservatisme, la paresse ou l'inertie freinent ou empêchent l'adoption de normes de qualité, bien adaptées aux conditions actuelles, qui pourraient être des contributions aux travaux européens de normalisation. C'est regrettable. Dans le domaine des normes aussi il est plus commode de subir que d'agir. Mais il est tellement plus satisfaisant d'agir que de subir. La SIA est à ce carrefour. Sa volonté est d'influencer au mieux notre avenir européen.

Adresse de l'auteur :
Jean-Claude Badoux
Président de la SIA
Professeur EPFL
ICOM-Construction métallique
1015 Lausanne

Comment l'Université de Genève réagit-elle devant le thème : Genève – sa région, le présent et l'avenir. Se sent-elle « acteur » dans cette perspective ? La formation de certains membres SIA assurée par l'Université est importante, mais en quoi l'Université elle-même se trouve-t-elle concernée par les décisions à prendre ?¹

L'Université de Genève n'est pas un campus. Elle est vraiment intégrée à la cité. La recherche scientifique se penche souvent sur le passé, un peu

PAR JEAN-LOUIS PEVERELLI,
GENÈVE

moins sur le présent, assez peu sur le futur. L'enseignement, en revanche, prépare les cadres de demain.

¹ Les notes qui suivent sont le résumé d'une table ronde et par conséquent n'échappent pas à la simplification et à la généralisation. Cette table ronde a eu lieu au Centre audiovisuel de l'université, le 7 novembre 1988, en présence des professeurs Jacques Vicari (Ecole d'architecture) et Charles Ricq (Institut universitaire d'études européennes), de M^{me} A. Goda (architecte, constructions universitaires). Participaient au débat, côté SIA, M^{me} Aristeia Baud-Bovy, architecte, et M. Michel Buffo, ingénieur. Le chargé de presse et de l'information scientifique de l'université a conduit le débat et assuré sa transcription avec l'aide de Marie-Agnès Kern, secrétaire.

Que de scénarios !

3, 5, 8 ans représentent respectivement le court, le moyen et le long terme. On ne peut faire que des scénarios, précise d'emblée Jacques Vicari. Pas question de vues futuristes. On peut tenir compte des présénarios. Exemple Uni III en construction. Toutes les décisions prises aujourd'hui dans le secret des bureaux déterminent les scénarios de demain.

Qui à l'Université s'interroge sur cet avenir ? Il faudrait consulter les publications des universitaires qui se sentent impliqués. Notons au passage l'une des positions du professeur Claude Raffestin, géographe : la déqualification enlève la substance même des emplois. La détérioration guette. C'est un aspect.

Genève n'est qu'un pôle. Il faut décentrer, replacer Genève dans un tissu européen. Charles Ricq : c'est la région qui compte pour cet avenir. Le cas du

Ayant étudié à Genève, qui fait partie de la SIA ?

Outre les diplômés des deux Ecoles polytechniques fédérales qui vivent et travaillent à Genève, ceux qui accomplissent leurs études dans plusieurs instituts de l'Université de Genève peuvent être admis à la SIA. Ils ont notamment obtenu le diplôme ou la licence de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève (EAUG), de l'Institut de physique, de l'Ecole de chimie et de la plupart des instituts de la Faculté des sciences, y compris les nouvelles sections formant des informaticiens, par exemple.

En justifiant d'une pratique suffisante de trois ans après les études, les ingénieurs et architectes de ce niveau universitaire peuvent être inscrits au REG A, du Registre suisse des ingénieurs et architectes. Celui-ci comporte aussi un REG B. Y sont inscrits les ingénieurs ETS et architectes ETS des écoles d'ingénieurs et celle de Genève est l'une des 15 écoles de ce type en Suisse. Ils sont également admissibles, lorsqu'ils sont inscrits au REG A « après quatre ans d'inscription au REG B, en justifiant d'une pratique efficace et suffisante » et à la suite d'un « examen faisant preuve des qualités nécessaires à l'exercice correct de la profession », selon le règlement de la Fondation des registres suisses. Celui-ci comporte aussi des conditions et des procédures spécifiques pour l'inscription au niveau académique du REG A, de techniciens du REG C et d'autodidactes, mais aussi de personnes ayant suivi une formation à l'Ecole des arts décoratifs, par exemple.

Le REG A constitue donc pour eux la dernière étape sur le chemin de leur admission à la SIA.

Léman et celui des choix énergétiques le montrent bien. L'Université, acteur culturel, doit investir et s'investir. Quels sont les paramètres, les contraintes?

Les dimensions de l'avenir

Concrètement, une étude universitaire sur le bruit est-elle genevoise ou va-t-elle au-delà? Quelle dimension a cet avenir genevois? Ces questions intéressent, par exemple, l'Institut universitaire d'études européennes. Le débat entre spécialistes montre que, à l'extérieur, on attend une sorte de position de l'Université, à l'intérieur il est difficile de faire le point sur Genève et son devenir. La règle du jeu est fixée à Berne et par les députés. Le laboratoire de l'enseignement, au sens général, intègre les données européennes (J. Vicari). Un problème typiquement européen: le vide urbain, c'est-à-dire le manque de concentration dans les locaux du centre ville. Toutes les nations postindustrielles y sont confrontées, Genève y compris. Il est fait mention des recherches du professeur Hubert Greppin en biologie végétale: surfaces cultivables ou surfaces de délassement, équilibre ville-campagne? Dimension européenne donc mais laboratoire Genève. Quelle approche? Sans oublier Genève, les études transfrontalières posent le problème de la multifonctionnalité du paysan, par exemple. L'interdisciplinaire est essentiel pour le phénomène régional (Ch. Ricq).

La Genève internationale a supprimé les frontières voisines mais des handicaps subsistent. Les universitaires pensent que la SIA pourrait mieux les interpellier sur tous ces sujets étudiés en particulier. Les scientifiques attendent des «acteurs» qu'ils leur précisent le domaine des recherches. Le domaine des normes, autre exemple, dans lequel la Suisse devra bientôt entrer. C'est une adaptation en vue où la frontière n'est pas inutile. La Suisse est déjà dans la CEE de par le tissu économique. En revanche, le monde universitaire va souffrir, car la «toile d'araignée» n'existe pas, selon Ch. Ricq.

L'Europe, oui, mais laquelle?

Il y a à l'Université des «vitrines européennes» (en droit, en sciences, en SES, etc.) et la rentrée 1988-1989 a été marquée par la dimension européenne. Du recteur à l'étudiant, l'inquiétude est réelle face aux échéances. L'Université de Genève est-elle prête aussi à accueillir les étudiants venant demain des pays européens? Non, semble-t-il, en raison des «surfaces» à disposition, tient à préciser A. Goda. Autre vue des choses: des accords bilatéraux avec des universités alpines permettront de surmonter ce manque de place. Ces liens peuvent devenir irréversibles et c'est là la vision optimiste que partage Ch. Ricq. A Chambéry a eu lieu une rencontre entre recteurs des Alpes occidentales. Ce n'est qu'un début. Il ne faut pas trop se cabrer face aux «fermetures» des projets européens de la CEE.

Quel rôle est appelé à jouer l'Université de Genève (par rapport à celle de Zurich, par exemple)? Justement, ce rôle va dépendre des frontières voisines et l'orientation de ce débat le montre bien. Décloisonner, rééquilibrer, et dynamiser, résume Ch. Ricq. Un développement à géométrie variable.

Le Centre européen d'écologie humaine (interfacultaire) remplit une mission actuellement très importante car elle fait appel à des enseignements européens, grâce à des accords bilatéraux, souligne J. Vicari.

Depuis 1950, Genève engendre des activités anarchiques. On est loin de: un emploi = un logement. L'emploi a pris l'ascenseur, le logement a pris l'escalier. D'une manière générale, il aurait fallu inverser l'évolution, si l'on regarde les chiffres de près. Et le canton de Vaud restera un interlocuteur prioritaire dans la recherche de solutions.

L'Université doit s'engager davantage

On peut rêver d'une région idéale, d'un îlot planétaire. Et à ce propos Genève va-t-elle se développer sans référence au tiers monde? «That is an other problem...» Mais ici encore l'Université

est interpellée. Le professeur Ch. Ricq dit encore ceci: mettons tous les problèmes sur la table du scientifique ou de l'universitaire. Trouvons des solutions d'ensemble mais surtout écartons d'emblée celles qui ressemblent à des trocs. Le politicien est trop absorbé par des décisions quotidiennes. A nous d'éclairer et d'éclaircir l'ensemble, même ce qui n'apparaît pas au premier chef comme relevant de l'analyse-recul.

Et le nucléaire? Et le militaire? Que vont dire les stratèges de l'Université? Les régions n'ont pas d'armée. Le

Réseau transfrontalier universitaire

«Le courant passe mal, tout reste à faire.» Deux cents professeurs et responsables universitaires de la région Rhône-Alpes, de Genève et de Lausanne l'ont admis au colloque du 13 avril dernier à Genève sur invitation de l'AGEDRI. A l'orée de l'Europe de 1993, cette Association genevoise pour le développement des relations interrégionales cherche certes le contact avec les neuf universités, la vingtaine d'écoles techniques et d'ingénieurs et l'Ecole normale supérieure de notre région voisine. Cela représente 126 000 étudiants ou 10% de la population estudiantine française contre 11 500 à Genève. Mais cela répond aussi aux vœux de cette région qui pense à l'apport non seulement de Genève mais des organismes d'enseignement et de recherche romands en général. D'autres rendez-vous sont agendés; un échange d'étudiants du 3^e cycle va être favorisé; on va chercher à mettre sur pied un réseau de coopération qui pourrait s'appeler L²G² pour Lyon-Lausanne-Genève-Grenoble. Plus important encore, l'Université de Genève se propose d'envoyer un observateur à la Conférence universitaire Rhône-Alpes et est prête à accueillir un observateur français pour l'élaboration de son plan quadriennal. Cette coopération transfrontalière est donc en bonne voie.



nucléaire est un sujet à écarter car il peut bloquer toute négociation franco-genevoise. En revanche, Genève est au centre d'échanges énergétiques (Ch. Ricq). Une étude sur l'impact et les risques de Creys-Malville est en cours ; qui dit étude dit rigueur, donc l'Université est concernée (J. Vicari). Et les étudiants ? Il n'y a aucun problème - est-il relevé - là où la passion de l'enseignant-chercheur passe... De plus le «laboratoire genevois» capte l'attention des étudiants. Ils se montrent et se montreront les vrais acteurs de l'avenir en question. La qualité de l'enseignement reste donc essentielle et les programmes des colloques scientifiques primordiaux car c'est là que l'avenir peut être cerné.

Finalement, et contrairement à ce qui était dit au début de ce débat, est-ce que l'avenir de Genève n'appartient pas aussi un peu à l'Université ? Elle peut capter l'information, réfléchir, agir à son niveau. Elle peut donc être aussi considérée comme un acteur agissant pour qu'elle n'ait pas à subir elle aussi.

En 1988-1989, l'année universitaire genevoise est transfrontalière et européenne. Les assises de mai de la SIA pourraient bénéficier de ces premières approches, à la veille du Dies academicus de juin.

Adresse de l'auteur :
Jean-Louis Peverelli
Chargé de presse
et de l'information scientifique
Université de Genève
4, rue de Candolle
1211 Genève 4